

Nous,

- Membres de la Commission d'harmonisation de la définition et du référentiel des dépenses sociales, Commission créée par les parties prenantes à l'atelier du 31 janvier 2018, pour débiter les travaux le 06/03/2018 et de transmettre son rapport au Secrétariat Technique le 10/03/2018 pour son adoption par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC;
- Réunis mardi le 06 et mercredi le 07 mars 2018 en séances de travail préparatoires par composante : société civile et entreprises ;
- Réunis jeudi le 08 et vendredi le 09 mars 2018 en atelier de mise en commun, sous la modération de Me Jean Claude KATENDE, membre du Comité Exécutif, et avec l'appui financier de la GIZ ;
- Ayant reçu lecture des projets de définition et de référentiel proposés respectivement par les Entreprises et les Organisations de la Société civile ;
- Après débat, franc et objectif, autour de ces deux projets ;
- Après rapprochement et harmonisation des points de vue des uns et des autres ;

Avons convenu ce qui suit :

**a) De la définition d'une dépense sociale**

*« Est considérée comme dépense sociale, tout paiement, en nature ou en numéraire, obligatoire ou volontaire, effectué par une entreprise extractive ou autre, pour l'amélioration des conditions de vie de la communauté impactée ou non par ses activités, et qui répond aux préoccupations des parties prenantes, sauf celui fait pour son personnel et pour elle-même ».*

**b) Du Référentiel des dépenses sociales**

Sont considérées comme dépenses sociales, sans forcément s'y limiter, les actions reprises dans le tableau ci-dessous.

<b>AGRICULTURE/PRODUCTION / RENFORCEMENT DE CAPACITE</b>
Dépenses pour la diversification économique des communautés locales.
Dépenses relatives aux personnes vivant dans la communauté locale ayant participé à des actions en faveur d'activités génératrices de revenus appuyées par l'entreprise.
Dépenses pour tout projet de développement réalisé par une fondation au bénéfice des communautés liée à une entreprise extractive dont le financement provient exclusivement de l'entreprise extractive
<b>EDUCATION</b>
Dépenses pour les activités éducatives des communautés locales

*(Handwritten signatures and initials in blue ink are present at the bottom of the page, including a large 'H' on the left and various initials on the right and bottom center.)*

Dépenses des infrastructures éducatives construites ou rénovées pour les communautés locales sauf les cas de compensation et dédommagement.
Dépenses pour les élèves des communautés locales ayant profité des apports techniques ou financiers de l'entreprise
Bourses octroyées aux étudiants des communautés locales
Actions en faveur des nouvelles technologies
Dépenses de construction et réhabilitation des écoles, routes, hôpitaux, marchés
Dépenses de construction / réhabilitation d'un puits ou d'une source d'eau potable / école
<b>GOUVERNANCE</b>
Dépensé pour soutenir la gouvernance de l'ETD (pour les institutions publiques mais pas pour les individus)
Le financement pour la construction / réhabilitation / rénovation des édifices publics et autres projets des gouvernements national, provincial et locaux.
Assistance salariale / prime au personnel de la fonction publique (enseignant, médecin)
Véhicules donnés à la province et autres ETD
<b>INFRASTRUCTURES</b>
Logement construits pour les communautés locales sauf les cas de compensation et dédommagement.
Infrastructures culturelles construites pour les communautés locales.
Financement pour la construction / réhabilitation / rénovation des édifices publics à finalité communautaire.
Construction/réhabilitation d'une infrastructure publique (route par exemple) pour l'intérêt primaire de l'entreprise.
Construction et réhabilitation des écoles, routes, hôpitaux, marchés
<b>SANTE</b>
Dépenses pour le secteur de santé des communautés locales
Infrastructures sanitaires en faveur des communautés locales
Actions appuyées par l'entreprise en faveur des de l'accès des communautés locales à l'eau potable et électricité
Construction et réhabilitation des écoles, routes, hôpitaux, marchés
Construction / réhabilitation d'un puits ou d'une source d'eau potable / école
<b>CULTURELLES / AUTRES</b>
Dépenses pour les activités culturelles des communautés locales

*[Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'Kas' and '8' on the right margin.]*

Dépenses en faveur des personnes vivant avec handicap dans les communautés locales

Actions appuyées par l'entreprise en faveur de personnes vivant avec handicap

Appui aux activités et manifestations culturelles (journée Internationale de la Femme,...)

Eu égard à ce qui précède, recommandons au Comité Exécutif de proposer et soumettre aux parties prenantes pour discussion et adoption un nouveau formulaire des dépenses sociales pour le rapport ITIE-RDC 2017.

Fait à Lubumbashi le 09 mars 2018

**Pour les Entreprises :**

Michel SANTOS

Dorothee MASELE

Fortunat KANDE

Guy MUSWIL

Thérèse MWAPE LENA

Luc MUMBA

**Pour la Société civile :**

Alidor Kass MUTEBA

Christian BWENDA

Daudet KITWA

Jean François ARMENIAN

Jean Marie KABANGA

Jean Pierre MUTEBA

**Pour le Secrétariat Technique :**

Thierry KABAMBA

Trésor NGALIEMA

Liévin MUTOMBO

**Modérateur :**

Jean Claude KATENDE